

# Rapport annuel 2019

## Etat des lieux des projets éoliens

Actuellement, 438 installations éoliennes prévues en Suisse sont au bénéfice d'une décision positive de subventionnement (rétribution à l'injection, RI). C'est 14 de moins par rapport à l'année précédente. 356 autres sont sur la liste d'attente de la RI (-21). L'année dernière, un seul nouveau projet a vu le jour, dans le canton de GL. Les projets de Court BE, Sargans SG, Biltén GL et Lumnezia GR ont été rejetés. En Suisse romande, plusieurs projets ont progressé en procédure juridique. Pas moins de quatre projets sont en attente d'une décision du Tribunal fédéral (Granges SO, Sur Grati VD, Ste. Croix VD, Eol-Jorat / Lausanne VD). 35 éoliennes sont en service en Suisse et cinq sont en construction (au col du Gothard). Au total, 834 machines sont en service ou en projet (-33 par rapport à l'année précédente).

La Fédération Paysage Libre Suisse PLCH compte désormais 45 groupements et associations (+3) parmi ses membres, deux autres ne sont pas encore affiliés. En outre, on compte plusieurs dizaines de membres individuels.

L'évolution de l'opinion publique sur les énergies renouvelables dans le contexte du changement climatique au cours de l'année sous rubrique mérite d'être mentionnée. Dans la loi sur l'énergie adoptée en 2017, l'énergie éolienne était considérée comme un substitut à l'énergie nucléaire (transition énergétique). Aujourd'hui, les médias, les autorités et les politiciens ont tendance à associer l'énergie éolienne au changement climatique, ce qui augmente encore la pression pour la construction d'installations éoliennes. L'énergie éolienne doit donc désormais remplacer l'énergie nucléaire *et* fossile.

Au printemps 2019, le nouvel Atlas suisse des vents de l'OFEN a été publié, qui prévoit des vitesses de vent massivement plus faibles qu'en 2017. En Allemagne, la construction de nouvelles centrales éoliennes en 2019 s'est complètement effondrée.

## Professionnalisation

Après que PLCH a bénéficié de l'exonération fiscale et d'une reconnaissance en tant qu'organisation à but non lucratif l'année précédente, le président de l'association, Elias Meier, a reçu de la Fédération un mandat de 5 mois pour professionnaliser le secrétariat et créer un fonds de soutien dans le (jusqu'en janvier 2019).

## Visualisations ([www.windparks.ch](http://www.windparks.ch))

Afin de construire le nouveau site web pour les visualisations de projets éoliens, l'association a mené au printemps 2019 un crowdfunding pour un montant de 10'000 CHF. Grâce à de nombreux dons, en partie généreux, plus de 12'000 francs suisses ont été récoltés. Cela a permis de produire les visualisations nécessaires dans une qualité suffisante à partir de mai 2019.

En 2019, toute une série de visualisations ont été créées. Une part importante des commandes provenaient du canton de VD, où sont prévus des parcs éoliens de grande envergure avec une covisibilité significative. Grâce à l'ordinateur puissant acquis par PLCH, plusieurs parcs éoliens ont pu faire l'objet d'une visualisation en même temps. Au total, 20 parcs éoliens avec un total de 175 turbines ont été mis en image, dont 12 peuvent déjà être consultés sur le portail ad hoc. D'autres visualisations, surtout en Suisse orientale, sont en cours.

Grâce aux visualisations, il est possible de représenter de manière réaliste la préoccupation centrale de Paysage libre Suisse - la protection du paysage. Les premières vidéos ont déjà montré l'effet de ces vidéos neutres et factuelles : Le parlement cantonal de Glaris a rejeté le parc éolien LinthWind. L'expérience a montré qu'il est toujours important de sélectionner avec soin les perspectives.

### **Stratégie 2020**

En mars 2018, l'Assemblée générale de Schaffhouse a adopté la "Stratégie 2020". Dans cette stratégie, 3 à 6 sous-objectifs ont été formulés dans quatre domaines.

Dans le premier domaine "Créer et entretenir un réseau actif d'associations et d'individus", l'objectif principal et les sous-objectifs ont été pleinement atteints.

Dans le deuxième domaine "Développer une communication constructive, crédible et factuelle", tous les objectifs n'ont pas pu être atteints jusqu'à présent, car les ressources nécessaires (temps et main-d'œuvre) font défaut. Tout est mis en œuvre pour atteindre les objectifs à l'avenir.

Dans le troisième domaine, "Développer les prestations aux membres", aucun sous-objectif n'a pu être atteint (secrétariat avec poste rémunéré, réseau de donateurs, base de données, réseau d'experts et de juristes, droit de recours pour les associations et création d'un fonds). Ces objectifs peuvent être atteints avec des ressources financières suffisantes.

Enfin, dans le quatrième domaine thématique "Renforcement des activités en lien avec la politique", les objectifs n'ont été que partiellement atteints.

### **Projets / Associations**

Pour la première fois en 2019, la majorité des votes parlementaires ou populaires ont été remportés. Le projet LinthWind à Bilten GL a été retiré du plan directeur par le parlement cantonal à la demande du gouvernement, tout comme le projet Rheinau près de Sargans (Saint-Gall). Les projets Montoz dans le Jura bernois (Cour) et Lumnezia GR ont été clairement rejetés lors d'un scrutin en assemblée communale. Enfin, le projet sur la Wynigenberge (Oberegg BE) a été sévèrement touché par une décision de l'assemblée communale dans la révision du plan d'aménagement du territoire.

Les projets Vechigen BE, Oberegg AI, Wisen SO et dans certaines zones du Jura soleurois (par exemple Scheltenpass SO, Liesberg BL et autres) sont toujours suspendus.

Dans le canton de TG, les trois organisations locales se sont regroupées pour former l'Association Paysage Libre Thurgovie. Malgré les difficultés de communication, l'association a pu obtenir des impulsions très fortes sur le territoire cantonal. Dans le canton de FR, l'association régionale Paysage Libre Fribourg a été fondée. Après la participation du public au parc éolien de Stierenberg à la frontière cantonale LU / AG, PLCH a stimulé la formation d'une association locale "Protégeons notre Stierenberg", qui a immédiatement déclenché une discussion locale dynamique.

La coopération s'est intensifiée entre les associations existantes, notamment dans le canton de Vaud avec Paysage Libre Vaud et dans le canton de Berne-Neuchâtel Jura (Paysage Libre BEJUNE). Certains projets sont en phase de traitement des oppositions, en procédure de recours ou au Tribunal fédéral (Sur Grati VD et Eol-Jorat VD). En conséquence, quatre projets sont maintenant en attente d'un jugement définitif.

Contrairement à la Suisse romande, où la charge pesant sur nos associations ne cesse d'augmenter, l'intensité en Suisse alémanique est nettement à la baisse. Suite à une étude préalable publiée dans le canton de SZ, des résistances s'y manifestent déjà. Dans les cantons de SG, SH, GR et GL, il ne reste qu'un seul projet, à ZH, AI/AR et Zug aucun. Dans le canton de TG, le parlement cantonal débat actuellement de trois projets avancés et de trois autres, chacun comportant de 3 à 7 éoliennes, mais une décision serrée s'y dessine également. En novembre 2019, le président de l'association, Elias Meier, a participé en tant qu'orateur à une réunion de la commission cantonale d'aménagement du territoire. Les différences politiques et de planification entre la Suisse occidentale et la Suisse orientale sont donc de plus en plus importantes. La plupart des parcs éoliens sont prévus dans les cantons de VD, BE, l'Arc jurassien et le Mittelland de Lucerne-Argovie, et quelques-uns dans le canton de VS, en Suisse orientale et dans le canton de TG.

### **Relations publiques**

PLCH a publié un total de 13 communiqués de presse en 2019, dont la majorité a été prise en compte dans les médias, certes avec retard et dans le contexte plus large de la politique énergétique. Dans tous les médias, la résistance aux éoliennes a été rarement mais régulièrement discutée. Les événements de 2019 mentionnés ci-dessus, surtout les projets qui ont échoué ou qui ont été controversés, les difficultés (problèmes de construction et de démantèlement en déclin) en Allemagne ou le nouvel atlas des vents ont fait l'objet de discussions à l'échelle nationale. Dans la plupart des cas, les associations locales étaient au premier plan.

Le 1er octobre 2019, PLCH a publié la version allemande de la chanson sur les éoliennes de Michel Bühler. Enfin, les nouvelles visualisations ont fait l'objet de nos communiqués de presse à plusieurs reprises, ainsi que les conflits avec les zones protégées par l'UNESCO dans le Jura neuchâtelois (La-Chaux-de-Fonds) et le canton TG (parc éolien de Salen-Reutenen).

### **Procédures judiciaires**

Après que le Tribunal administratif fédéral a rejeté notre cause dans notre affaire de la publication de la liste des bénéficiaires de la RPC et a décidé que les adresses et les promoteurs de projets d'énergie éolienne au bénéfice d'une décision positive devaient être tenus secrets, PLCH a recouru au Tribunal fédéral. Le 26 juin 2019, le TP a décidé qu'aucune adresse ni aucun nom ne seraient donnés, mais que le canton d'implantation du projet devait être divulgué. Cela ne fournit pas de nouvelles informations utiles. Les listes de RI (projets approuvés ou en liste d'attente) restent un secret bien gardé. Dans l'ensemble de cette longue procédure, l'association a pu gagner sur le plan juridique et n'a pas subi de perte financière significative.

En mars 2019, l'avocat Lukas Pfisterer d'Aarau a préparé une analyse sur mandat de PLCH sur l'art. 9 de l'ordonnance sur l'énergie, qui stipule qu'un parc éolien avec une production annuelle de 20 GWh ou plus revêt un intérêt national. Cette définition est remise en question de manière concluante dans l'avis de l'expert et peut être utilisée devant les tribunaux à l'avenir. La traduction française a été mise à disposition en octobre 2019.

### **Futur**

Dès 2020, il faut s'attaquer aux objectifs non encore réalisés de la stratégie 2020, en particulier le réseau des donateurs, le secrétariat professionnalisé, la base de données, le droit de recours des associations, le fonds, le réseau d'experts et une lettre d'information professionnelle, ainsi qu'un site web amélioré. L'infrastructure du secrétariat et le réseau des membres sont en place, mais les ressources (principalement financières) doivent être accrues.

### **Remerciements**

Le comité profite de cette occasion pour remercier chaleureusement tous les membres pour l'énorme travail accompli en 2019.

Grenchen/Granges SO, le 7 mars 2020